

Préfinancement à l'exportation

Notice explicative adéquate conformément à l'article 1 et 2 de la Directive N°3/W/2022

Votre Banque fait son maximum pour que ce document donne un bon reflet des principaux types de crédit, en cas de contradictions, c'est toutefois le contrat de crédit qui prime

INFORMATIONS BANCAIRES

CaixaBank, S.A., Succursale au Maroc

SIÈGE SOCIAL : 179 BOULEVARD ANFA,
CASABLANCA

TELEFONO: +212522979350

SITE INTERNET: WWW.CAIXABANK.MA

ADRESSE E-MAIL: 7819@CAIXABANK.COM

QU'EST-CE QUE LE FINANCEMENT

le préfinancement en devises d'exportation est un crédit à court terme qui vous permet de bénéficier d'avances en devises en vue de financer les dépenses d'exploitation relatives à la production des marchandises.

- Disposez d'une avance en devises pour financer vos dépenses engagées avant l'expédition de vos produits d'exportation
- remboursez par anticipation ou par prorogation votre préfinancement
- anticipez sur le **financement** de vos opérations d'exportation ;
- Evitez le risque de change et sécurisez votre cycle de production.

Pour qui ?

Pour toute entreprise exportatrice.

Principaux avantages

Souscrire à notre ligne de crédit **préfinancement à l'exportation**, c'est anticiper sereinement sur votre activité commerciale internationale. Une solution sûre pour pallier aux insuffisances de trésorerie, et initier votre cycle de production en capitalisant sur des bases financières solides.

Evitez le risque de change et sécurisez votre cycle de production

Vous souhaitez tout mettre en œuvre pour assurer la réalisation de votre contrat commercial dans ses moindres détails ? Améliorer la fluidité de vos transactions ? Grâce à notre solution de **préfinancement à l'exportation**, vous bénéficiez d'une trésorerie immédiate qui couvre vos besoins de production, gestion des approvisionnements, fournitures, frais de stockage etc...

Grâce à cette solution de financement, vous bénéficiez également d'une couverture à terme vous permettant d'éliminer le risque de change et d'anticiper le rapatriement de vos recettes **d'exportation**.

RECAPITULATIF DES PRINCIPALES CONDITIONS ÉCONOMIQUES

COMMISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> > Commission d'ouverture > Commission de disponibilité 	<ul style="list-style-type: none"> > Négociation avec le client
INTERETS	<ul style="list-style-type: none"> > Taux d'intérêt annuel nominal 	<ul style="list-style-type: none"> > Le taux d'intérêt est déterminé en ajoutant la valeur du paramètre d'indexation à l'écart.
	<ul style="list-style-type: none"> > Paramètre d'indexation 	<ul style="list-style-type: none"> > Indice de référence correspondant à la devise du contrat et à la date de remboursement
	<ul style="list-style-type: none"> > Taux d'intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> > Selon négociation avec le client (variable ou fixe)
	<ul style="list-style-type: none"> > Critère de calcul des intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> > 360/360
	<ul style="list-style-type: none"> > Liquidation d'intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> > Mensuelle-trimestrielle-semestrielle ou annuelle
REMBOURSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> > Intérêts de retard 	<ul style="list-style-type: none"> > 2% de plus que les intérêts de crédits
	<ul style="list-style-type: none"> > Date de remboursement 	<ul style="list-style-type: none"> > A durée déterminée > Annuel avec tacite reconduction
CHARGES FISCALES	<ul style="list-style-type: none"> > TVA 	<ul style="list-style-type: none"> > Selon la loi en vigueur.
AUTRES	<ul style="list-style-type: none"> > Envoi de Documents de l'opération sous format papier 	<ul style="list-style-type: none"> > Gratuit
	<ul style="list-style-type: none"> > Envoi de Documents de l'opération sous format Electronique 	<ul style="list-style-type: none"> > Gratuit
	<ul style="list-style-type: none"> > Aide au niveau de financement 	<ul style="list-style-type: none"> > Les différents pouvoirs publics au Maroc offrent des aides au niveau du financement et/ou la garantie aux entreprises Pour plus d'informations sur le sujet, merci de visiter les sites dédiés https://www.almoukawala.gov.ma/fr

RESILIATION ET GARANTIES

Résiliation du contrat

Conformément aux dispositions du contrat, la Banque a le droit de résilier le contrat si l'un des événements indésirables prévus par le contrat se produit et d'exiger le remboursement immédiat de toute somme qui lui serait due par le Client.

La Banque a le droit de modifier unilatéralement les conditions contractuelles, lorsque cela est prévu contractuellement et uniquement en cas de motif justifié, moyennant notification au Client avec un préavis minimum de 2 (deux) mois. Ces modifications sont réputées approuvées si le Client ne se retire pas du contrat à la date fixée pour l'application correspondante.

Durée maximale de clôture de la relation contractuelle

En cas de résiliation et sauf convention contraire, les parties procéderont à la liquidation de la relation dans un délai de 15 Jours Ouvrés à compter de la survenance de l'effet de résiliation.

Principale Garantie :

La Banque peut demander au client de fournir des garanties hypothécaires, collatérales ou personnelles

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES UTILES

Nous nous engageons après réception du dossier complet, à vous rendre une réponse quand à l'issue de votre demande dans un délai de 15 jours ouvrables maximum.

Nous vous informons que CaixaBank S.A. Succursale au Maroc met à la disposition de ses clients un canal destiné à recueillir les *signalements externes relatifs à l'existence de comportements ou de situations susceptibles d'être qualifiés de corruption ou d'atteinte à la probité.*

Les clients peuvent soumettre leurs communications via courrier postal en envoyant une lettre au responsable du bureau à l'adresse suivante : Caixabank S.A. Succursale au Maroc 179 Boulevard ANFA.

Les canaux alternatifs suivants sont également mis à la disposition des clients: par téléphone au 0522-97-93-50 ou directement en agence, de 8h à 16h30, en contactant le chargé d'Affaires.